

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2022- 111

Séance du 19 octobre 2022

ADHESION 2022 A L'ASSOCIATION MEF 23 SERVICE

L'an deux mille vingt deux, le 19 octobre à 17h, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 14 octobre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Valérie BERTIN, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX, Alex SAINTRAPT, Didier TERNAT

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Madame Céline COLLET-DUFAYS et Messieurs Denis PRIOURET et Alain DETOLLE

Valérie BERTIN présente le rapport suivant:

La Communauté de communes Creuse Grand Sud adhère à l'association MEF23, Maison de l'Emploi et de la Formation 23. Considérant les activités de l'association rejoignant les préoccupations économiques de la collectivité, il apparait opportun d'adhérer à l'association pour l'année 2022. Le montant de la cotisation 2022 a été fixé par l'Assemblée Générale de la MEF du 13 octobre 2022, et est de 450€ + 0.35€ par habitant, soit un montant de 4 578€ pour 11 794 habitants.

Le bureau communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer à l'association MEF23 pour l'année 2022 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 4 578,00€.

Ainsi fait et délibéré le 19 octobre 2022 ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

26 OCT. 2022

La Présidente,
Valérie BERTIN

